

# Informations clés pour l'investisseur



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## SEB Asset Selection Fund – un compartiment de SEB Fund 1

**Class GC (EUR) (LU0454773630)**

La Société de gestion, SEB Asset Management S.A., fait partie de SEB Group.

### Objectifs et politique d'investissement

SEB Asset Selection Fund vise l'accroissement du capital à long terme dans une perspective absolue. Par conséquent, le fonds n'a pas d'indice de référence. Le fonds prend des positions à l'échelle mondiale sur une ou plusieurs des catégories d'actifs suivantes : actions, devises, obligations et indices de matières premières. L'objectif de rendement annuel est de cinq points de pourcentage de plus que le taux sans risque, sur une période de trois à cinq ans en moyenne.

Le gestionnaire du fonds investit en règle générale les liquidités en obligations publiques ou obligations de sociétés à court terme dans le but de générer un taux de rendement sans risque. Dans le but de dégager un excédent, le gestionnaire du fonds prend des positions en dérivés sur des indices ou des instruments spécifiques du marché actions, du marché obligataire, du marché des devises ou du marché des matières premières. Les positions

sur contrats à terme peuvent être « longues » (si les cours montent, un gain sera obtenu et si le marché baisse, une perte sera enregistrée) ou « courtes » (si les cours montent, une perte sera enregistrée et si le marché baisse, un gain sera obtenu). En raison de la stratégie adoptée par le fonds, les frais de transaction peuvent être élevés. Ces frais sont prélevés par le fonds séparément des autres frais mentionnés dans le Chapitre sur les frais.

En règle générale, l'investisseur peut acheter ou vendre des parts du fonds tous les jours ouvrables bancaires au Luxembourg, à l'exception du 24 et du 31 décembre. Le fonds n'est pas un fonds de distribution.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 an(s).

### Profil de risque et de rendement

Risque plus faible Risque plus élevé

←—————→

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur Risque/Rendement exprime la relation entre risque et rentabilité au niveau du fonds. Plus le fonds se situe en haut de la grille, plus le rendement possible est élevé mais plus le risque de perdre de l'argent est élevé également. La catégorie 1 ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

La catégorie de risque a été déterminée en utilisant le niveau de risque maximum autorisé pour le fonds. Le niveau de risque du fonds historiquement observé (mesuré comme écart type) a été plus faible. Les performances passées ne peuvent pas être un indicateur fiable du profil futur de risque et de rendement du fonds.

Ce fonds fait partie de la catégorie 6. Cela signifie que le risque lié à des variations de valeur des actifs du fonds est élevé. Cette catégorie peut évoluer avec le temps.

Le risque du fonds est limité par un niveau de risque maximum applicable au fonds. Le risque est géré par la prise de positions dans une ou plusieurs classes d'actifs au sein de l'univers d'investissement du fonds.

Les risques suivants qui ne sont pas entièrement pris en compte dans la classification ci-dessus continuent d'avoir une incidence sur la valeur du fonds :

**Risque de crédit** - le fonds investit, directement ou indirectement, dans des obligations ou d'autres instruments connexes à revenu fixe. Si l'émetteur d'une obligation ne parvient pas à payer le montant des intérêts et du principal à l'échéance, les obligations peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur valeur.

**Risque de contrepartie** - si une contrepartie ne remplit pas ses obligations envers le fonds (par exemple, si elle n'effectue pas un paiement ou ne livre pas les titres comme convenu).

**Risque de liquidité** - il peut arriver qu'il soit difficile de vendre des actifs à un certain moment ou à un prix raisonnable.

**Risque opérationnel** - le risque de perte lié par exemple à des dégradations systémiques, des erreurs humaines ou des événements externes.

**Le risque de dérivés** - le fonds utilise des dérivés, il s'agit d'instruments financiers dont la valeur dépend de celle de l'actif sous-jacent. Le recours à des dérivés peut augmenter le risque de ce fonds.

**Risque de change** - le fonds investit dans des valeurs qui sont émises dans des devises autres que la devise dans laquelle le fonds est libellé. Le fonds est ainsi exposé à un risque de change lié aux fluctuations des devises.

## Frais

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

<b>Frais d'entrée</b>	5.00%
<b>Frais de sortie</b>	1.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué (frais de sortie).

### Frais prélevés par le fonds sur une année

<b>Frais courants</b>	1.81%
-----------------------	-------

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

<b>Commission de performance</b>	0.00%
----------------------------------	-------

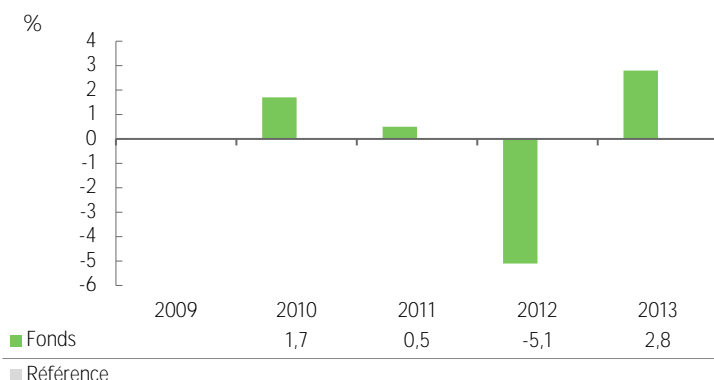
Calcul : 20% du rendement au-delà de la valeur précédente la plus élevée du fonds par part s'il est en même temps supérieur au rendement des bons du Trésor à 3 mois. La commission de performance est calculée tous les jours.

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts de gestion du fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement. Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent aux valeurs maximum. Dans certains cas, le montant à payer peut être inférieur. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à votre conseiller financier ou à votre distributeur. En cas de suspicion de market timing, une commission de 2,00 % maximum peut être facturée, à la discrétion de la Société de gestion. Les opérations de conversion sont exemptes de frais.

Les frais courants sont calculés sur la base des frais de l'exercice clos en 2013. Le montant peut varier d'une année à l'autre. Les frais courants n'incluent pas les commissions de performance ni les frais de transaction liés au portefeuille, hormis les frais de transaction correspondant à des frais d'entrée/de sortie payés par le fonds lors de la souscription ou de la vente d'unités d'un autre fonds.

Le chapitre portant sur les frais dans le prospectus du fonds, disponible sur le site [www.sebgroup.lu](http://www.sebgroup.lu), fournit des informations plus détaillées, notamment sur le calcul de la commission de performance.

## Performances passées



Le fonds a été lancé en 2006. La catégorie de parts à été lancée en 2009. La totalité des frais et commissions est prise en compte dans le calcul des performances passées, hormis les frais d'entrée ou de sortie que vous êtes susceptible d'avoir payés à la souscription ou à la vente de parts du fonds. Les performances passées sont calculées en EUR.

La performance passée du fonds n'est pas une garantie de sa performance future.

## Informations pratiques

Skandinaviska Enskilda Banken S.A est la banque dépositaire du fonds.

Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel en anglais et en français, ainsi que des informations sur les modalités de souscription et les valeurs liquidatives les plus récentes de ces parts sur le site [www.sebgroup.lu](http://www.sebgroup.lu).

Le fonds est soumis à la réglementation fiscale applicable au Luxembourg ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. La responsabilité de SEB Asset Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou en contradiction avec les clauses correspondantes du prospectus du fonds.

Le Document d'Informations Clé pour l'Investisseur (DICI) ne vise qu'une seule catégorie de parts du compartiment de SEB Fund 1 alors que le prospectus ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel visent l'intégralité de SEB Fund 1.

En ce qui concerne les autres catégories de parts de SEB Asset Selection Fund vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel en anglais et en français, ainsi que des informations sur les modalités de souscription et les valeurs liquidatives les plus récentes sur le site [www.sebgroup.lu](http://www.sebgroup.lu).

Vous pouvez convertir des parts du fonds/catégorie dans des parts d'un autre compartiment/catégorie de SEB Fund 1. Le chapitre sur la conversion de parts dans le prospectus du fonds, disponible sur le site [www.sebgroup.lu](http://www.sebgroup.lu), fournit des informations plus détaillées.

L'actif et le passif de chaque compartiment SEB Fund 1 sont séparés comme la loi le prescrit, ce qui implique que seul le bénéfice ou la perte de SEB Asset Selection Fund a une incidence sur votre investissement.

*Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2014.*